

Synthèse sur l'enquête sur l'emploi en filières de ruminants

Enquête en ligne auprès de plus de 500 éleveurs de ruminants du 20 juillet au 20 septembre 2020



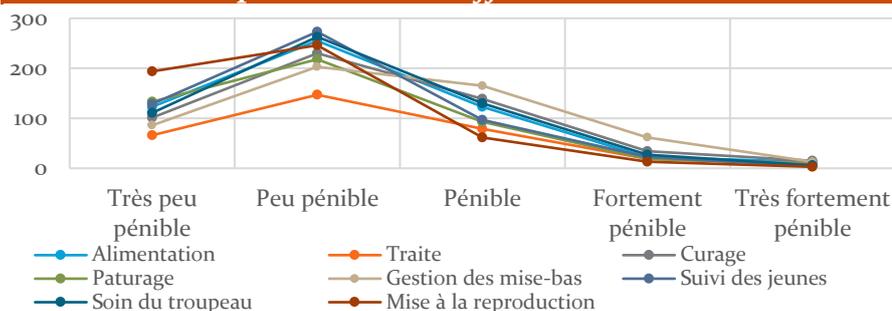
Cette enquête a été réalisée pour l'ensemble des filières de ruminants par la Fédération Nationale Bovine (FNB), la Fédération Nationale des Eleveurs de Chèvres (FNEC), la Fédération Nationale Ovine (FNO) et la Fédération Nationale des Producteurs de Lait (FNPL) via un questionnaire en ligne et deux thématiques :

- une enquête sur les conditions de travail en élevage de ruminants
- une enquête sur les difficultés de recrutement en élevage de ruminants

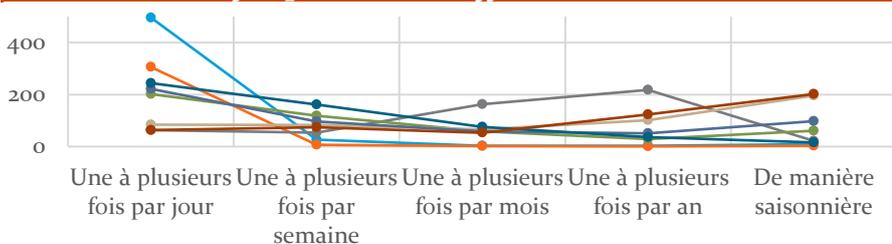
LES CONDITIONS DE TRAVAIL EN ÉLEVAGE DE RUMINANTS

Afin d'évaluer les conditions de travail, les éleveurs ont classé les différentes tâches par degré de pénibilité selon eux, ce qui permet de faire ressortir les grandes tendances.

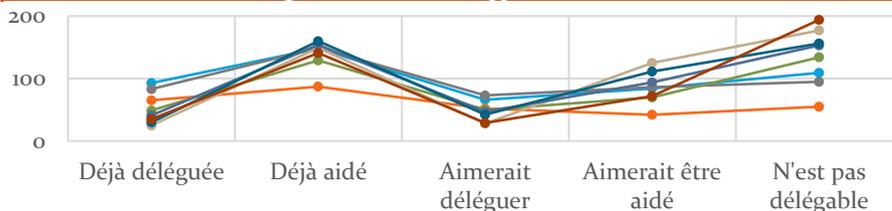
La pénibilité des différentes tâches



La fréquence des différentes tâches



La déléguabilité des différentes tâches



De manière générale sur l'ensemble des ruminants, on constate que la gestion des mise-bas est une des tâches les plus pénibles mais saisonnière, elle n'est pourtant pas déléguable. Dans les autres tâches évaluées comme pénibles, on retrouve le soin du troupeau mais aussi le curage. Cette dernière tâche est intéressante car elle n'est pas quotidienne (contrairement au soin du troupeau) et est même déléguable à un tiers (entreprise de travaux agricoles). Ainsi, selon la fréquence et la déléguabilité des tâches, des solutions de type robotique (pour l'alimentation, la traite) ou le recours à un tiers peuvent exister.

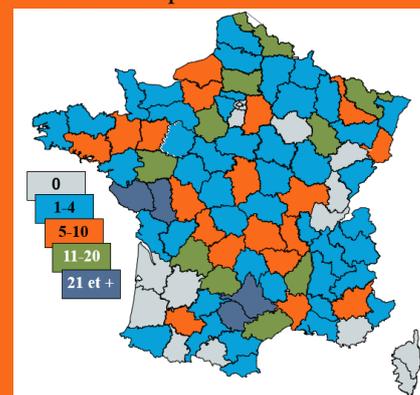
PROFIL DES REpondANTS

Parmi les 546 répondants, toutes les filières sont représentées et 90% sont des (co-)exploitants.

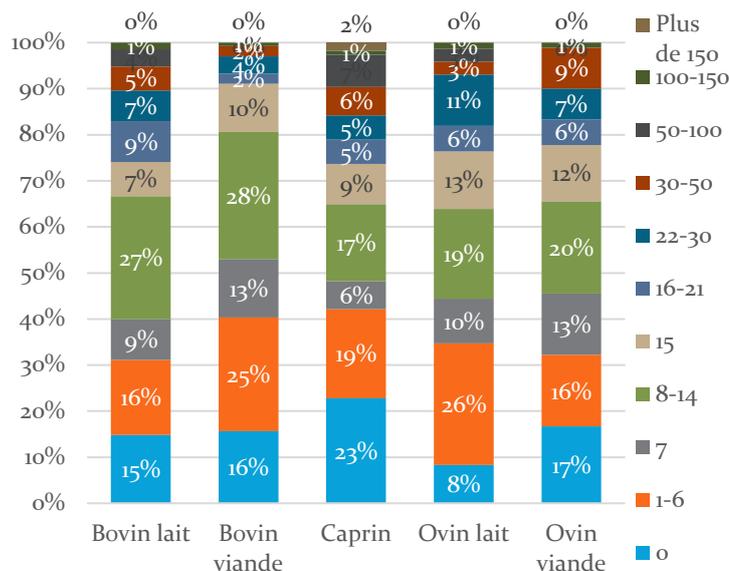
70% sont des hommes, et plus de la moitié ont entre 36 et 54 ans. Ils sont installés à part égale depuis moins de 10 ans, 10-25 ans ou plus de 25 ans sur leur ferme.

Presque 70% des répondants sont issus du milieu agricole de par leurs parents, seuls 17% ne le sont pas du tout. En termes de formation, on observe une part égale de BEPA-CAP-BPREA-BAC et de BTS-Licence.

Répartition géographique en nombre de répondants :



Combien prenez-vous de jours de repos dans l'année ?



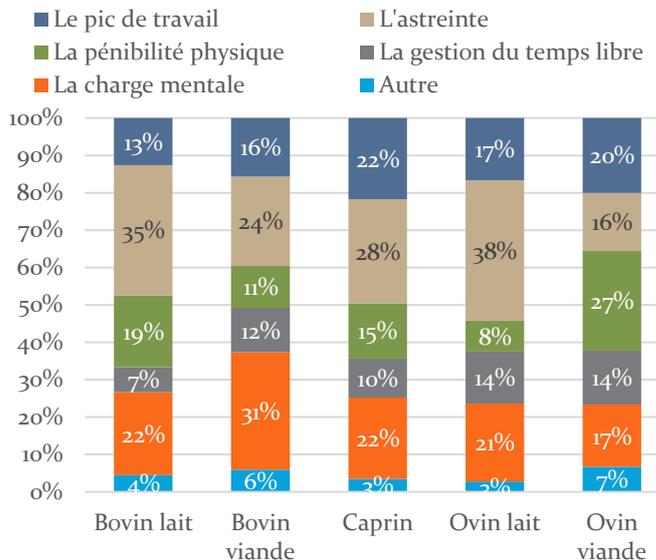
Un des indicateurs des conditions de travail est le nombre de jours de repos dans l'année, surtout en vue du renouvellement des générations avec de nouveaux installés qui souhaitent avoir une meilleure qualité de vie et donc du temps libre. On remarque sur le graphique ci-contre que 8 à 23% des répondants selon les filières ne prennent aucun jour de congés dans l'année.

Il est intéressant de regarder la question « est-ce que cela vous convient ? ». On note ainsi qu'**en-dessous de 20 jours de congés par an, en majorité cela ne convient pas** (pourcentage de « non » supérieur au pourcentage de « oui »). La barre des 20 jours de congés pourrait être un premier indicateur, sur cette base, seulement 9 à 19% des répondants selon les filières l'atteignent... 40 à 50% des répondants prenant au maximum 7 jours de congés dans l'année.

Parmi les propositions, qu'est-ce qui vous pose le plus question dans votre quotidien ?

Une dernière question avec des réponses ciblées était posée sur les conditions de travail : « qu'est-ce qui vous pose le plus question ? ». On remarque la place importante qu'occupe l'astreinte de 16% à 38% selon les filières, mais aussi la charge mentale entre 17% et 31% selon les filières. Il serait intéressant de creuser ces deux notions par des questions complémentaires afin de savoir ce qui préoccupe les éleveurs de ruminants quand ils parlent de charge mentale notamment, cette dernière étant encore plus importante du côté des bovins viande.

Le pic de travail et la pénibilité physique peuvent être très marqués également dans certaines filières de ruminants, tout comme la gestion du temps libre. D'autres éléments ont été cités comme l'administratif, l'absence de repos, ou encore le manque de superficie ou d'équipements. Afin de compléter l'analyse, il serait nécessaire d'approfondir pourquoi les éleveurs ont coché les différentes propositions.



Des conditions de travail spécifiques aux élevages de ruminants mais des pistes de solutions à adapter à chaque situation

Cette première partie d'enquête a permis de qualifier le travail et la qualité de vie au travail tels qu'ils sont perçus par les salariés et les chefs d'exploitation, bien que l'échantillon des répondants n'ait pas permis de distinguer ces deux populations. On a cependant pu évaluer les différentes contraintes auxquelles ils sont confrontés (pénibilité, astreinte, charge mentale...) qui pourront servir à mettre en avant les avantages et les motivations d'un travail en agriculture et plus particulièrement dans les élevages de ruminants. Des pistes de solution existent et se dessinent depuis quelques années dans les élevages de ruminants, avec au cas par cas la possibilité de travailler à plusieurs ou d'avoir recours à des entreprises de travaux agricoles ou des groupements d'employeurs pour certaines tâches.

Parmi les outils à disposition des éleveurs de ruminants pour réfléchir sur l'organisation globale de leur travail, la plateforme DéclitTravail (declittravail.fr) permet de faire le point en ligne sur sa situation et de parcourir un répertoire riche de 60 fiches solutions organisées en 6 thèmes : organisation et simplification du travail, aménagement des bâtiments, matériel, main-d'œuvre, travail administratif, travaux de transformations et de commercialisation.



LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT EN ÉLEVAGE DE RUMINANTS

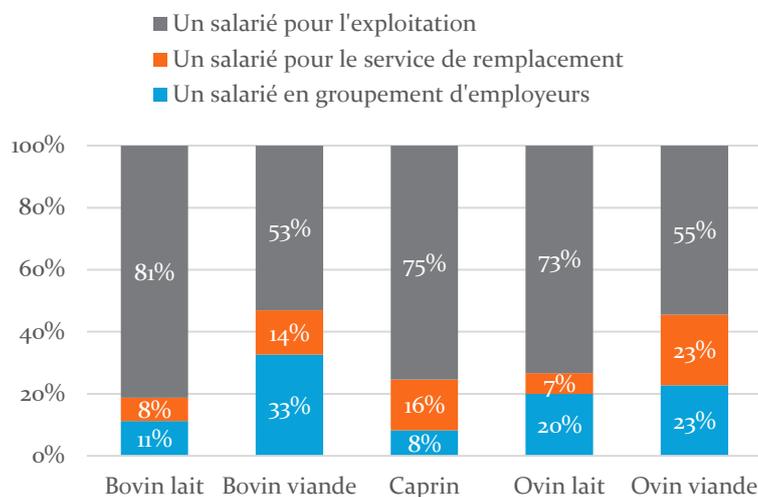
Afin d'étudier les difficultés de recrutement, nous nous sommes basés sur l'échantillon d'éleveurs ayant effectué un recrutement depuis 2015 : 257 sur les 536 répondants ont ainsi cherché à recruter depuis 2015.

Ainsi, sans compter les 50 salariés agricoles ayant aussi répondu à l'enquête en ligne, c'est plus de la moitié des (co-)exploitants qui ont cherché à recruter depuis 2015, avec des différences entre les filières de ruminants :

- 65% des (co-)exploitants en bovins lait (80/124 répondants)
- 39% des (co-)exploitants en bovins viande (49/126 répondants)
- 61% des (co-)exploitants en caprins (61/100 répondants)
- 66% des (co-)exploitants en ovins lait (45/68 répondants)
- 28% des (co-)exploitants en ovins viande (22/78 répondants)

Plus de la moitié des (co-)exploitants ayant répondu ont cherché à recruter depuis 2015

Quel type de salarié avez-vous recherché ?



Quelle que soit la filière de ruminants, on constate que **les (co-)exploitants recrutent en majorité des salariés pour leur exploitation.**

Cependant il semblerait que les groupements d'employeurs soient particulièrement présents dans les exploitations de bovins viande, puisqu'un tiers des salariés recherchés depuis 2015 concerne cette nouvelle forme de salariat.

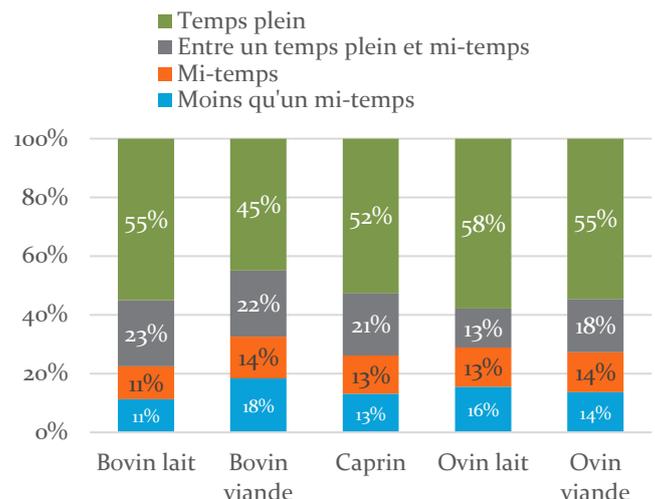
Via le recrutement de salariés pour les services de remplacement, on observe les différences de recours à ce service entre filières de ruminants. On remarque cependant une distinction entre les ateliers lait qui plus de salariés en propre par rapport aux ateliers viande.

Pour quel volume horaire : temps plein, mi-temps voire intermédiaire ?

En termes de temps de travail, les recrutements pour des temps pleins représentent au plus 58% des postes.

Il s'agit d'une information importante lorsqu'on analyse les difficultés de recrutement, puisque tous les salariés recherchés ne le sont pas pour les mêmes conditions. On voit d'ailleurs que 11 à 18% des salariés recherchés le sont pour moins qu'un mi-temps, un élément à garder en tête pour l'analyse des difficultés de recrutement indiqué ci-dessous.

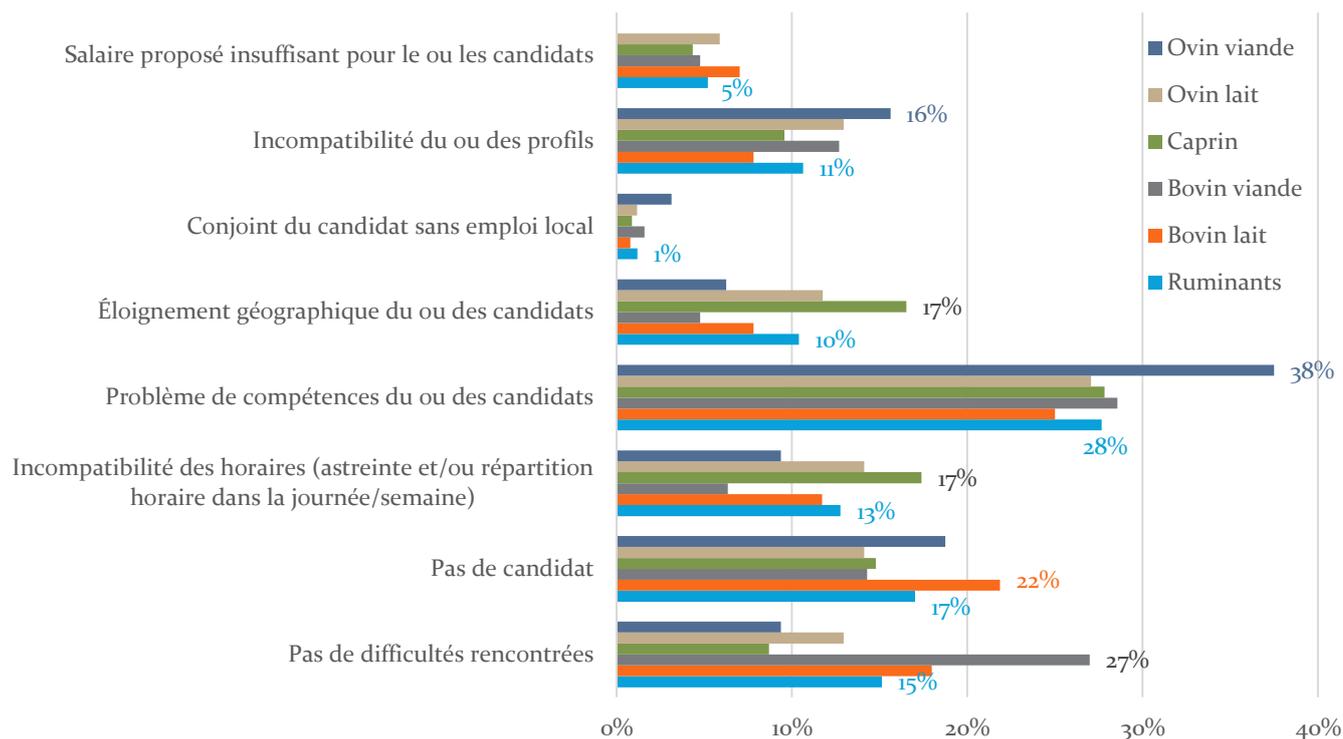
On note également que la filière bovins viande est celle qui emploie le moins de temps pleins, il serait intéressant d'approfondir par rapport aux éléments précédents afin d'identifier si les temps pleins sont recherchés en tant que salariés en propre sur l'exploitation, ou en groupement d'employeurs ou service de remplacement par exemple.



Pour quel type de poste : permanent ou saisonnier ?

La majorité des recherches de salariés (presque 70%) sont pour des postes permanents, même si on observe des différences entre les filières de ruminants. En effet, il y a d'après les répondants moins de saisonniers en bovin (lait et viande confondus) avec presque 80% des postes en tant que salariés permanents. Cette tendance est plus nuancée chez les petits ruminants avec 40-45% de saisonniers recherchés, ce qui peut s'expliquer notamment par la saisonnalité des troupeaux de petits ruminants et des périodes définies pour la reproduction, et donc la production.

Quelles ont été les difficultés de recrutement rencontrées ?



Afin de pouvoir analyser et comparer les résultats, les réponses à cette question étaient pré-ciblées avec 8 propositions. La moyenne pour l'ensemble des filières de ruminants permet de constater que la plus grande difficulté est globalement la compétence du candidat (jugée du point de vue du recruteur). De manière assez surprenante vient ensuite l'absence de candidat, puis l'incompatibilité du profil ou des horaires. Dans l'ensemble, le salaire ou encore l'absence d'emploi pour le conjoint ne sont pas problématiques. Il faut tout de même souligner qu'en moyenne 15% ne rencontrent pas de difficulté, ce qui est particulièrement le cas de la filière bovin viande (est-ce parce qu'elle recherche peu de candidats pour l'exploitation ?).

Ces quelques données permettent tout de même de cibler des difficultés différentes et très intéressantes par filière :

- en bovin lait : l'absence de candidat qui peut s'expliquer par des installations de génération en génération
- en caprin : l'éloignement géographique des exploitations et l'incompatibilité horaire du fait d'atelier fromager
- en ovin lait : les difficultés sont réparties sur les différentes problématiques sans spécificités
- en ovin viande : les compétences et l'incompatibilité des profils se combinent avec l'absence de candidat

Des difficultés de recrutement spécifiques aux élevages de ruminants mais des freins spécifiques par filière donnant des pistes d'action

L'ensemble de ces données ont permis d'appréhender la nature des difficultés de recrutement dans les filières de ruminants, mais également les difficultés spécifiques à chaque filière qui s'expliquent par l'histoire et la nature des activités. L'identification de ces freins au recrutement vont permettre de réfléchir collectivement entre filières de ruminants, mais aussi spécifiquement au sein des filières, à des actions, des accompagnements, des idées pour contribuer à lever ces difficultés de recrutement.

Cette enquête montre aussi les nombreuses perspectives d'embauche dans nos filières de ruminants, avec des besoins à la fois spécifiques à l'élevage de ruminants, mais variés au sein des différents types : bovin lait, bovin viande, caprin, ovin lait et ovins viande. Cela doit permettre de mettre en avant les avantages de travailler en agriculture et plus particulièrement dans les filières de ruminants.

Des filières de ruminants aux conditions de travail spécifiques mais améliorables.

Des difficultés de recrutement existantes mais des solutions à développer.